



Mot du maire André Auger

Bonjour, nous voilà arrivé au début du mois de mars et à quelques jours de la période de l'année que l'on appelle «Période des sucres». Quel beau moment pour aller manger à la cabane à sucre dans une ambiance merveilleuse et chaleureuse. Profitez-en! Les activités sur la rivière de l'Achigan se sont bien déroulées cet hiver et il y a eu beaucoup de participants. Cependant l'hiver prochain, il y aura, en plus de la salle actuellement disponible à l'arrière du kiosque touristique, une petite bâtisse qui sera déposée sur la rivière vous permettant de chausser vos patins, de vous reposer et de vous réchauffer. Nous vous demandons de participer aux activités l'été prochain qui se dérouleront sur la rivière de l'Achigan : tour de ponton, kayak, chaloupe, pédalo, canot...De plus, il y aura deux fois par mois, dans le parc André Auger sur le bord de la rivière, une journée familiale. Un jeu gonflable sera installé gratuitement pour vos enfants et des tables sont disponibles pour les parents. Profitez-en pour faire un bon pique-nique avec votre famille et vos amis. Nous travaillons également pour obtenir une journée que l'on appelle «Pêche en ville». Nous vous informerons des dates et heures d'ouverture dans un prochain Bulletin municipal.

C'est la période de dégel et les chemins demandent beaucoup plus de réparations. Nous demandons votre habituelle compréhension. Je tiens à souligner que la route 335-337 et la route 158 appartiennent au ministère des Transports du Québec et l'entretien relève de leur responsabilité. Beaucoup de citoyens ne sont pas au courant de cette situation. Nous avons communiqué avec les autorités du ministère des Transports et obtenu l'assurance que des réparations majeures seront effectuées cet été sur ces routes (asphaltage au complet dans certains secteurs). Vous avez certainement très hâte et nous aussi.

La construction du marché Super C va bon train et va contribuer grandement à l'essor économique de notre ville. Nous pouvons également vous assurer que plusieurs autres commerces verront le jour dans notre ville cette année et l'an prochain. Il semble que Saint-Lin-Laurentides se sortira très bien de la récession mondiale que nous traversons présentement.

À la prochaine et bon printemps.
André Auger, maire

Comité des Loisirs Saint-Lin-Laurentides (Inscriptions de balle, soccer et tennis)

Inscriptions estivales pour la balle, le soccer et le tennis au Pavillon Desjardins le 20 mars 2009 de 18h à 21h et le 21 et 22 mars 2009 de 13h à 17h. Toutes les inscriptions sont payables sur place. Aucune inscription par téléphone.

Balle : enfants : 5 à 12 ans : 40.00 \$
13 à 15 ans : 50.00 \$
adultes : balle one pitch femme lundi et mardi : 70.00 \$
balle donné homme 70.00 \$
balle homme dimanche 110.00 \$

Inscription tournoi d'ouverture (one pitch) en avril 2009 pour adultes 10.00 \$
(Réservez tôt) (2 parties assurées).

Soccer : enfants : 6 à 13 ans : 40.00 \$: (protège tibia et coquille obligatoire)
Possibilité d'équipes pour les 14 et 15 ans.

Tennis : adulte et enfants (8 ans et plus) (Nouvelle administration).

Spectacle de danse swing, le 4 avril 2009 à la Salle l'Opale. Billets au coût de 10.00 \$.

Pour toutes informations : Marjo 439-2055.

Parrainage Civique Lanaudière

Vous avez quelques heures par semaine, par deux semaines, ou par mois. Alors venez partager des activités de loisirs, utilitaires, éducatives ou culturelles. Le Parrainage civique Lanaudière est un organisme communautaire qui vise à favoriser l'intégration et la participation sociale des personnes vivant avec une incapacité physique, intellectuelle et psychique. Cette mission s'accomplit grâce au jumelage avec une personne bénévole et une personne vivant avec une incapacité. Aller vers les autres en donnant un peu de vous-même tout simplement ! Si vous souhaitez vivre une expérience des plus enrichissantes et ainsi devenir un agent de changement social. Appelez-moi... Une personne filleule vous attend ! Nathalie Nadeau, Intervenante psychosociale 450-834-1728

Travaux publics

Nous vous rappelons qu'il est interdit de déposer de la neige sur les chemins de la ville. Le printemps venu, les citoyens ont souvent l'habitude de faire fondre la neige en la jetant sur le pavage de la rue. Cette pratique est interdite et dangereuse et ceci peut occasionner des amendes. Veuillez y faire attention.

Impôt 2008

Une clinique d'impôt est offerte gratuitement pour les gens à faible revenus. Endroit : Salle Racette (Hôtel de ville de Saint-Lin-Laurentides) tous les mardis de 9h30 à 12h et les mercredis soirs (sur rendez-vous seulement), à partir du 24 février jusqu'au 22 avril. Pour informations : Hélène Bertrand 450-439-7565.

Groupe Entraide et Amitié

Les membres du groupe Entraide et Amitié St-Lin-Laurentides en collaboration avec le groupe Entraide et Amitié de St-Calixte organisent une sortie magasinage aux Galeries D'Anjou, lundi le 6 avril 2009. Le départ est prévu à 9 h 30 et le retour 16 h au stationnement de l'église Saint-Lin-Laurentides. Le coût du transport est de 8\$ /personne. Pour information ou pour réserver votre billet, veuillez téléphoner au Service Entraide St-Lin-Laurentides au 450-439-2218. Bienvenue à tous !

Bibliothèque municipale

À compter du 26 mars prochain, afin de souligner le premier anniversaire de l'ouverture de la nouvelle bibliothèque municipale au 900, 12e avenue, plusieurs tirages auront lieu parmi les usagers. Bonne chance à tous !

Service des Incendies



Le directeur du Service des Incendies de la ville de Saint-Lin-Laurentides recommande fortement de déneiger les toitures de tous les bâtiments (résidentiel, commercial et industriel) avant qu'un fâcheux incident ne survienne. Si vous êtes dans l'incapacité de procéder par vous-même, ayez recours à un professionnel. N.B. Si vous le faites vous-même, n'oubliez pas de vous attacher d'une façon sécuritaire.